

The Motivation to Work, par FREDERICK HERZBERG, BERNARD MAUSNER et BARBARA BLOCH SNYDERMAN. Un vol., 6 po. x 9¹/₄, relié, 157 pages — JOHN WILEY & SONS, INC., 440, 4^e avenue, New-York 16, N.-Y., 1959 (\$4,50)

Camille Martin

Volume 35, Number 4, January–March 1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1001501ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1001501ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Martin, C. (1960). Review of [*The Motivation to Work*, par FREDERICK HERZBERG, BERNARD MAUSNER et BARBARA BLOCH SNYDERMAN. Un vol., 6 po. x 9¹/₄, relié, 157 pages — JOHN WILEY & SONS, INC., 440, 4^e avenue, New-York 16, N.-Y., 1959 (\$4,50)]. *L'Actualité économique*, 35(4), 706–706. <https://doi.org/10.7202/1001501ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1960

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

The Motivation to Work, par FREDERICK HERZBERG, BERNARD MAUSNER et BARBARA BLOCH SNYDERMAN. Un vol., 6 po. × 9¼, relié, 157 pages. — JOHN WILEY & SONS, INC., 440, 4^e avenue, New-York 16, N.-Y., 1959. (\$4.50).

Les auteurs ont essayé de saisir les réactions des travailleurs en face de leur travail à travers plus de deux cents études ou questionnaires demandés à cette fin à des employés remplissant les conditions requises. L'ouvrage, qui est sorti de l'analyse de cette matière première, donne en détail la méthode suivie, ainsi que les résultats obtenus et les conclusions à tirer.

C'est tout un système que les auteurs ont extrait de ces rapports: un système qui vise à montrer comment empêcher la mauvaise conduite des employés, comment accroître le rendement des travailleurs en même temps que leur satisfaction personnelle.

De fait, c'est à des résultats pratiques que l'on a visé. Or employeurs aussi bien qu'employés ont tout intérêt à voir s'améliorer les rapports entre l'ouvrier et son travail. L'employé y gagnera au moins en satisfaction personnelle et l'employeur en rendement de la main-d'œuvre.

Camille Martin

Initiation aux problèmes d'outre-mer (Colonisation, décolonisation, sous-développement), par GILBERT BLARDONE, PAUL CATRICE, JOSEPH FOLLIET, A. MATAGRIN, RAOUL PADIRAC. Un vol., 4½ po. × 7¼, relié, 366 pages. — ÉDITIONS DE LA CHRONIQUE SOCIALE DE FRANCE, Lyon, 1959.

Le phénomène de la colonisation est un des plus anciens dans l'histoire de l'humanité. Depuis le XV^e siècle, avec le minimum d'effusion de sang, l'Europe en fut le bénéficiaire principal. La colonisation européenne a connu sa phase optimale vers le début du XX^e siècle, et depuis 1914 environ, traverse une crise qui se poursuit sous différentes formes et qui a atteint son paroxysme après la dernière guerre mondiale. De nouveaux types de colonisation, à l'américaine ou à la russe, tendent à concurrencer ou à remplacer les types anciens.

Du point de vue sociologique, la situation coloniale reste toujours une situation d'inégalité qui ne peut se prolonger indéfiniment et qui tôt ou tard donne lieu à des frictions inévitables. La pensée chrétienne considère que le droit de colonisation ne se justifie que dans la mesure où elle est constructive et éducative. Il est fort difficile, cependant, de juger la colonisation dans son ensemble car à travers les siècles et suivant les différentes régions géographiques, elle fut tantôt un bien et tantôt un mal pour les indigènes. D'autre part, il est temps, à notre époque, pour les peuples colonisés d'accéder à une authentique indépendance tout en gardant des liens nécessaires à leur développement avec les pays colonisateurs. Les auteurs soulignent le fait qu'il ne faudrait pas adopter dans les conflits coloniaux le principe des nationalités pur et simple comme critère car ce dernier en excitant les esprits empêche souvent toute collaboration profitable par ailleurs.